



Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2020

MUNICIPALITÉ

Présidence :

M. François Calame, Syndic

Vice-présidence 2020-2021 :

M. Jean Barbey

CALAME François		Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : M.-Cl. Liang
FAVRE Christophe		Finances, informatique, intégration, défense incendie Suppléant : F. Calame
GAILLARD HOURIET Myriam		Forêts, vignes, école et jeunesse, espaces verts, affaires culturelles, tourisme, eau potable, sociétés locales Suppléant : J. Barbey
LIANG Mary-Claude		Routes, bâtiments communaux, transports publics, cultes Suppléant : Ch. Favre
BARBEY Jean		Déchets, affaires sociales, protection civile, épuration Suppléante : M. Gaillard Houriet

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 41 fois en 2020 les lundis soirs à 18h00 (durée 3h à 4h). Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

Pour raison de COVID, les séances ont été faites à distance, soit par visioconférence, soit dans le foyer de la Maison Bodzérane en respectant les gestes barrière.

L'ordre du jour des séances est préparé par la Secrétaire municipale la semaine précédente et les municipaux décident des points à traiter en séance, ceux à traiter seul et les objets divers.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

La Municipalité organise les séances d'information publiques avant les séances du Conseil général, ceci afin de présenter les préavis à tous les habitants, Conseillers généraux ou pas. La fréquentation à ces séances est très variable, néanmoins le principe de ces séances n'est pas remis en cause.

COMPÉTENCES DELEGUEES

Les compétences suivantes de la Municipalité n'ont pas été utilisées en 2020 :

1. Autorisation générale pour statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles dans une limite maximale de CHF 50'000.- /année.
2. Autorisation générale pour statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dans une limite de 50'000.-/année.
3. Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et extraordinaires pour un montant de CHF 30'000.- par cas.

RAPPORT DE GESTION 2020

RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay
ASSAGIE	Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy
AIEE	Association pour l'Épuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy
REFUGE INTERCOMMUNAL	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge intercommunal à Pizy
DECHETTERIE	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la déchetterie intercommunale à Féchy
SDIS ETRAZ REGION	Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région
ORPC MORGES	Organisation Régionale de Protection Civile Morges
ARCAM	Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges
SIDERE	Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs
LE CONSEIL REGIONAL DE NYON	association des Communes du district de Nyon
VIN ET TERROIR FECHY	Féchy Vignoble Classé
SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES	Réunions régulières organisées la Préfecture
GROUPEMENTS FORESTIERS DU SIGNAL ET DE LA SAUBRETTE	
MORGES REGION TOURISME	

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

VISIONAPART

Le prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet. La Commune a changé de prestataire pour la téléphonie et l'internet et utilise dorénavant Sunrise.

BCDT

Courtier et conseiller pour la gestion du porte-feuille d'assurances de la Commune.

RAPPORT DE GESTION 2020

SERVICE DU PERSONNEL

GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Barbara Kammermann (80%)

Le Greffe municipal était ouvert non-stop le lundi de 09h00 à 14h00 et sur rendez-vous 3 autres jours par semaine.

Depuis mars, le Greffe a été fermé pour cause de COVID et les contacts uniquement par téléphone ou sur rendez-vous, lorsque c'était possible.

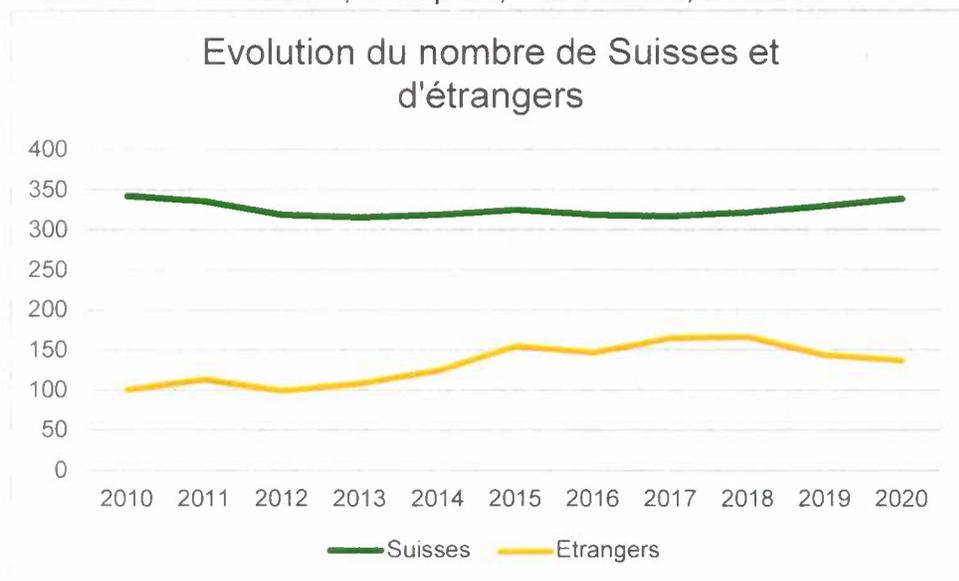
Le contrôle des habitants a été confié au service de la population d'Aubonne, afin de répondre aux habitants tous les jours ouvrables de l'année, et en prévision du départ de la secrétaire municipale en 2021.

En vue du départ de la secrétaire municipale mi 2021, la Municipalité a confié à une consultante en Ressources Humaines le recrutement. Fin 2020, une candidature a été retenue, celle de Mme Fabienne Aeby, qui a commencé en février 2021.

Population résidente au 31.12.2020

477 (population suisse : 339 / population étrangère : 138)

Mouvements 43 arrivées, 30 départs, 3 naissances, 2 décès



Période	Suisses	Etrangers
2010	343	101
2011	336	114
2012	319	100
2013	316	109
2014	319	125
2015	325	156
2016	319	148
2017	317	166
2018	322	168
2019	330	145
2020	339	138

RAPPORT DE GESTION 2020

BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

VOIRIE

M José Mendes (100%)

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes. Le matériel de la voirie est soigneusement entretenu. L'employé communal a été équipé d'outillage portatif électrique (taille haie, souffleuse à feuille, débroussailleuse) afin de donner l'exemple conformément au Règlement communal de police.

CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à l'heure)

La conciergerie de la Maison Bodzérane et du Caveau est assurée par Madame Maghalhaes qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaire. Le nettoyage général est assuré par l'entreprise CTA SA de Gland une fois par semaine et deux fois par an pour les « à fond ».

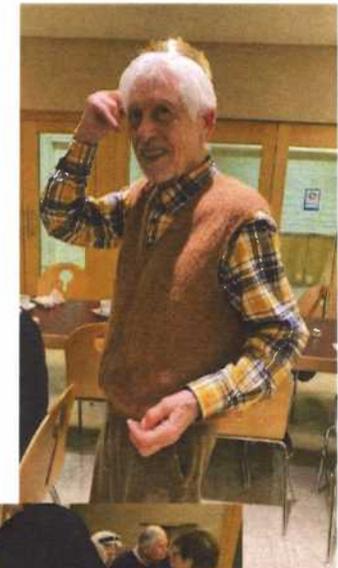
Pour cause de COVID, au printemps 2020, Madame Maghales a assuré les petits transports à la déchetterie pour les personnes confinées ou vulnérables.

Madame Maghalhaes est également en charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis quatre ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

RAPPORT DE GESTION 2020

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2020

- 6 janvier 2020 : galette des rois des aînés à la maison Bodzérane



RAPPORT DE GESTION 2020

- **16 mars 2020** : début de confinement en Suisse dû au Coronavirus. Depuis, aucune activité n'a été organisée, mise à part les séances politiques. La dernière année de la Municipalité en place était pourtant pleine de projets et d'activités attractives pour les habitants de la commune. Nous espérons pouvoir terminer 2021 sous de meilleurs auspices.

SOCIÉTÉS LOCALES

- L'association « **Un Village – Une Famille à Bougy** » arrête son activité de soutien à la Famille Mohamad suite à leur départ à Nyon. Leur site et leur adresse email n'existent plus. (<https://unvillage-unefamille-bougy.ch/>).
- L'association **Bougy-Bouge** a également mis entre parenthèse ses activités suite à l'arrivée du COVID-19. (<https://bougy-bouge.ch/>).
- Le **Club de Tennis de Table** continue ses entraînements dans la Maison Bodzérane et atteint un niveau sportif élevé (<https://club-de-tennis-de-table-de-bougy-villars-73.webself.net/accueil>) malgré les arrêts durant la pandémie.
- La **Société de Tir Le Signal Saubraz-Bougy** le tir s'est aussi arrêté à Saubraz et remporte également des résultats sportifs reconnus (<http://www.tirlesignal.ch/>).
- La société de théâtre « **Comédie de la Touille** » a également suspendu toutes activités en 2020.

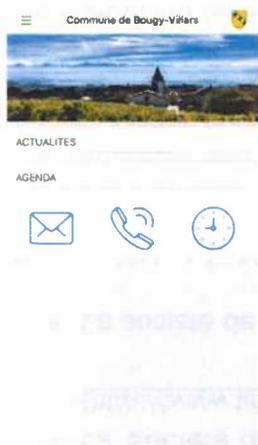
Ces sociétés bénéficient toutes du soutien de la Municipalité.

SITE INTERNET – [WWW.BOUGY-VILLARS.CH](http://www.bougy-villars.ch)

Le site www.bougy-villars.ch évolue et est mis à jour régulièrement afin de partager du contenu et des informations fraîches et actualisées à la population sur les activités, les événements, les chantiers et autres informations utiles et politiques.

RAPPORT DE GESTION 2020

Le site est dorénavant accessible sur les smartphones via le navigateur ou l'application OIOIweb qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocalisation et des alertes.



Le site est géré par notre Webmaster, M. Claude Kammerman <mailto:webmaster@bougy-villars.ch>, en collaboration avec le fournisseur et hôte OFISA Informatique et la Municipalité.

TRANSPORTS PUBLICS

LIGNE CARPOSTAL 10.721 ROLLE - AUBONNE - ALLAMAN - (SIGNAL-DE-BOUGY).

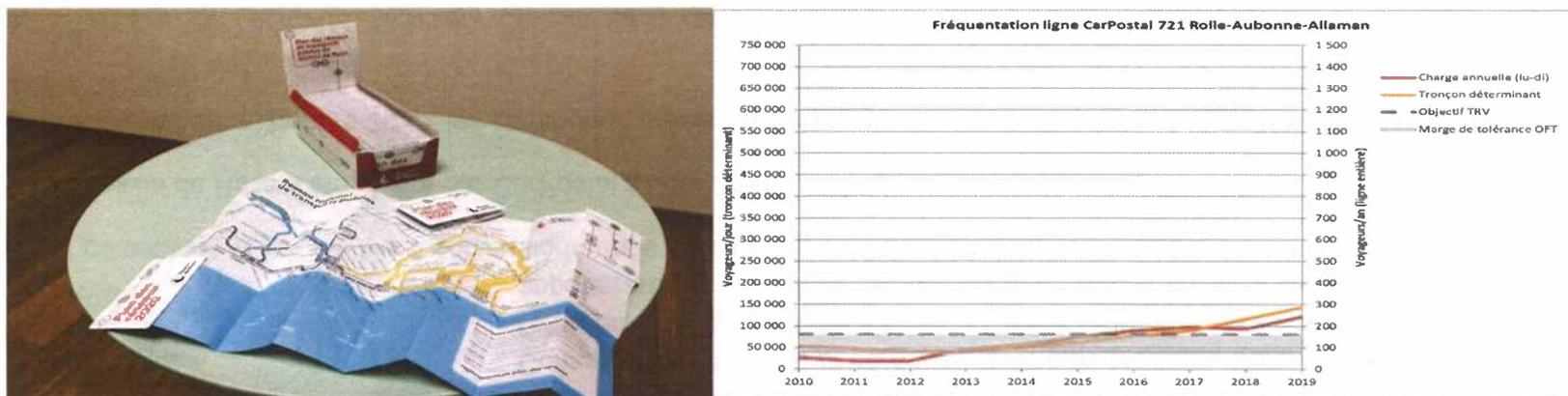
Les mesures de lutte contre le Coronavirus auront des incidences massives sur les transports publics. La fréquentation a subi, en moyenne au niveau suisse, une baisse allant jusqu'à 80% lors du confinement. Il en résultera des pertes de revenus dans tous les domaines du trafic des voyageurs.

RAPPORT DE GESTION 2020

Le rapport de l'atelier couvrant le secteur 1 fait fin octobre 2019 (participation de 12 Bodzérans) démontre que les déplacements sont majoritairement pour des motifs de travail/étude. Les interfaces de transports offrant une correspondance avec le réseau de transport de qualité supérieur sont clairement les plus utilisées. Par ailleurs, les localités les moins bien desservies en 2019, démontrent la nécessité de créer de nouvelles lignes pour les desservir. Parallèlement, une démarche de promotion pour les transports publics au travers des communes semble être une action utile et démontre souvent un effet positif sur l'utilisation des transports publics. Chaque commune présente un profil propre et nécessite donc des mesures adaptées à ses besoins.

Au vu de ce qui précède et l'objectif TRV étant dépassé pour la ligne 10.721, nous avons formulé, tout comme en 2018, le souhait d'un ajout d'une paire de course en fin de journée financée par le mécanisme TRV.

Nous continuerons à inciter à l'usage des TP pour pérenniser l'offre.



ARCAM OFFRE TP NOCTURNE

Le renforcement de l'offre TP nocturne du district de Nyon a été mis en place le 15 décembre 2019. Avec la crise sanitaire, une partie de l'offre n'a pas circulé entre mars et juin 2020 et aucun retour statistique fiable n'est disponible aujourd'hui. Il est proposé aux communes de se positionner sur le maintien des offres TP nocturne des ligne 891 (Terre Sainte) et Taxi bus au départ de Gland et Rolle pour la période horaire 2022-2023. Le fonds TP apporte un soutien de 25% du coût total.

RAPPORT DE GESTION 2020



Dans le cadre de la commande des offres de transports publics pour la période horaires 2022 et 2023, les communes souhaitaient maintenir l'offre de transports publics nocturnes du Taxibus de Rolle et demander à la DGMR d'envisager une prise en charge du financement à 100% (aucun cofinancement aujourd'hui). Malheureusement, la DGMR nous a informé qu'elle n'allait pas entrer en matière pour un financement complet des offres TP nocturnes (Taxibus de Rolle, de Gland et boucle nocturne de Terre Sainte). Au vu de ces décisions et des perturbations d'exploitation causées par la crise sanitaire, le Comité de direction de la Région de Nyon a décidé de poursuivre le cofinancement de ces offres expérimentales pour deux années supplémentaires (2022-2023) par le fonds affecté aux transport publics (fonds TP), à hauteur de 25% du montant restant à charge des communes. Un préavis sera déposé lors du prochain Conseil intercommunal et sera voté le 17 juin prochain. Selon l'offre de CarPostal, le coût de l'offre du Taxibus de Rolle s'élève à CHF 40'800 pour les horaires 2022 et 2023, le fonds TP apportera donc un cofinancement de CHF 10'200 (25%) à répartir au prorata du nombre de

descentes par communes et par an. Nous conventionnerons cela au cours du deuxième semestre 2021.

Le Taxibus du bassin de Rolle a été chiffré par CarPostal à CHF 24'000 au maximum.

Répartition financière : pour l'horaire 2020, les communes présentes proposent de répartir la part à charge des communes (CHF 18'000) à part égale soit CHF 2'250.-.

Changements au sein de l'ARCAM. Monsieur Oldivier Bailly remplace Monsieur Oscar Cherbuin à la direction et Monsieur Raphaël Badoux remplace Monsieur Robin Hottelier, délégué à la mobilité.

BUS PYJAMA

Selon les termes du contrat la résiliation a été effective au 1^{er} juillet 2020. Coûts au 30.06.2020 CHF 1'882.80.

RAPPORT DE GESTION 2020

PRÉAVIS MUNICIPAUX

Titre des préavis	Séance du CG	Décision
Préavis 01/2020 Comptes 2019	22.09.2020	Accepté
Préavis 02/2020 Reclassification d'immobilisations du patrimoine administratif au patrimoine financier	22.09.2020	Refusé
Préavis 03/2020 Demande de crédit de CHF 48'932.25 relatif à la participation communale aux travaux de réparation de la RC IL-S suite à un effondrement en janvier 2020	22.09.2020	Accepté
Rapport de gestion 2019	22.09.2020	Accepté
Préavis 04/2020 Demande de crédit de CHF 1'900'477.- relatif au réaménagement et la valorisation de la Grand-rue	27.10.2020	Accepté
Préavis 05/2020 Demande de crédit de CHF 226'141.88 relatif au remplacement du collecteur EC ch. 4105 à ch.202 et gainage du collecteur EU ch. 4104 à ch. 204 au chemin du Signal	11.10.2020	Accepté
Préavis 06/2020 Budget 2021	11.12.2020	Accepté

2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°02-2021.

3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

VIGNES

L'année 2020 a été marquée par l'achat du Parc Pré Vert de notre réserve communale en bouteille de 50cl de blanc et de rosé pour leur restaurant. Une petite étiquette « Cuvée du Parc Pré Vert » a été rajoutée sur la bouteille afin de la personnaliser.

La situation de crise débutée en 2019 continue et les prix sont encore revus à la baisse par la maison Schenk qui achète le vrac. Nous avons un manque à gagner d'environ CHF 16'000.- sur le budget.

Nous espérons pouvoir compenser nos pertes par la vente du vin de la Réserve communale en 2021 auprès de l'Auberge communale et continuer à livrer au Parc Pré Vert.

La Commune reste le principal consommateur des vins communaux lors de diverses manifestations.

Le compte vignes clôture avec un bénéfice CHF 11'387.82 soit un recul de 16'024.47 par rapport à 2019.



LES FORÊTS

Les étés secs et caniculaires se répètent, cette modification climatique est un problème pour la résistance des arbres, principalement pour les sapins blancs.

Nous avons effectué 3 coupes de bois durant l'hiver 2019-2020 :

- Côtes de Bougy, secteur ouest, 130 m³ ont été prélevés. Dans les forêts protectrices, le déficit d'exploitation est subventionné à 70 %. Le solde est prélevé dans le compte « réserve des Côtes de Bougy-Villars ». Ce chantier est géré par le groupement, il y avait aussi la fondation Pré Vert qui était concernée ;



- Lisière autour du petit pré, le long du chemin du Signal, le volume est de 21 m³.

RAPPORT DE GESTION 2020

- Dans les forêts publiques, nous n'avons coupé qu'à 70 %, en raison du marché peu porteur ce qui a eu des conséquences sur la vente de bois.
- En raison du Covid, dès le printemps, beaucoup de personnes se promenaient en forêt, nous avons dû redoubler de prudence lors de l'abattage des arbres, principalement à cause des cyclistes et des promeneurs.

La clé de répartition de la gestion administrative (poste de garde forestier) a été stable en 2020 avec CHF 2'332.- de charge.

L'année 2020 clôt avec une perte de CHF 15'903.32 qui était budgétée à CHF 12'450.- Malgré la diminution d'environ CHF 10'000.- sur la vente de bois, à cause des coupes qui n'ont pas eu lieu dans le bois de le Bodzena en 2020 et de la sécheresse, nous avons bénéficié de subventions qui ont fait baisser les frais d'entretien de plus de la moitié. Les comptes restent stables mais négatifs car sans la coupe et la vente de bois, nos forêts restent déficitaires.

LES BÂTIMENTS

AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les travaux de l'auberge ont pris fin en décembre 2020 – janvier 2021. La Municipalité a accepté le dossier des nouveaux exploitants, présenté par Gastroconsult. Messieurs Schmidt et Ferreira ont signé le bail en novembre 2020.

PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les 2 appartements sont occupés et génèrent CHF 33'360.- de loyer annuel.

MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)

Il y a eu très peu de location en 2020 en raison de la crise sanitaire.

L'entreprise CTA procède au nettoyage de la MB une fois par semaine, les jeudis.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)

Les appartements sont loués et génèrent CHF 58'670.- de loyer annuel.

RAPPORT DE GESTION 2020

MAISON MARING (GRAND-RUE 12)

Les appartements de la Maison Maring sont tous loués et ont permis de comptabiliser un revenu de CHF 70'980.-.

COLLÈGE (GRAND-RUE 9)

Les locations du Collège sont complètes depuis 2018.

ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)

Pas d'intervention sur l'abri pour l'année 2020.

Un inventaire de tous les objets a été réalisé. Le remplacement des chaises en bois est à prévoir pour 2021.

HIRONDELLES

La Bodzelle, inaugurée le 13 mai 2017, a pu cette année encore abriter avec succès nos hôtes à plumes.

PIGEONS

La Municipalité fait intervenir ponctuellement le garde-faune pour effectuer des tirs sur les pigeons. Nous avons optimisé le dispositif anti-pigeons sur le bâtiment de la Petite Ecole et sur la Maison Bodzérane. Le dispositif de l'ancienne école doit également être complété.

Nous invitons vivement les propriétaires à intervenir sur leurs bâtiments.

DIVERS

- Madame Mary-Claude Liang reprend les finances de l'AIEE après la démission de Monsieur Christophe Favre.
- Contracts d'entretien des toitures des bâtiments communaux avec l'entreprise, Christinet-Toiture, à Bière.
- Remplacement des halogènes par des LED's dans le foyer de la Maison Bodzérane.
- Mise en conformité du collecteur d'eau suite à la demande du Sidere dans un jardin collectif.
- La Commune participe au projet Perséides qui propose d'éteindre, au maximum possible, l'éclairage artificiel de 22h00 à 04h00 dans la nuit du 12 au 13 août pour offrir la meilleure vision possible de la galaxie afin d'observer les pluies d'étoiles filantes appelées Les Perséides.

RAPPORT DE GESTION 2020

- Pour Noël, la Commune a distribué aux habitants un paquet de mignardises réalisées par les exploitants de l'auberge ainsi qu'une bouteille de vin.

4 - TRAVAUX

PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

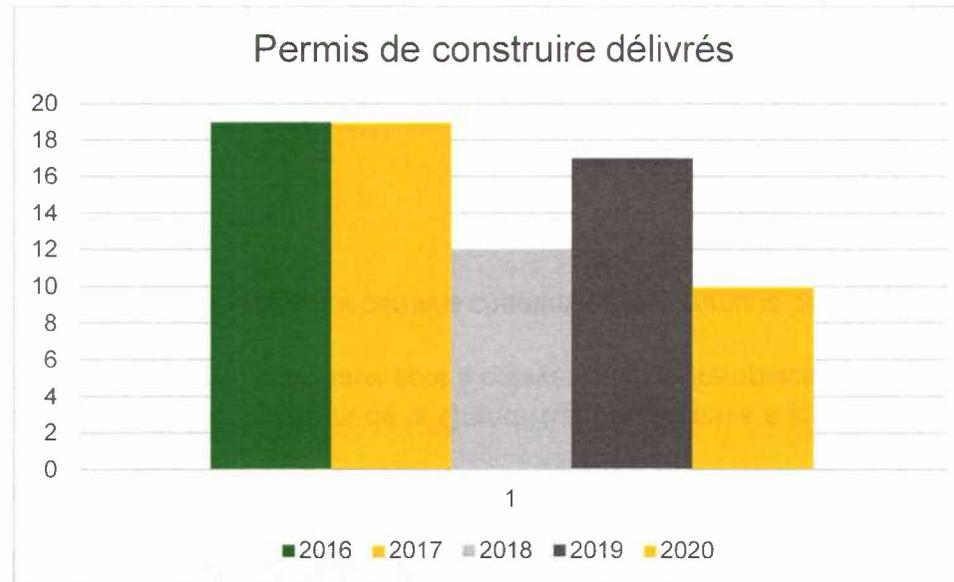
Suite aux travaux importants effectués en 2019, nous n'avons pas entrepris de coupe et de taille importante cette année. Nous avons pour CHF 3'434.05 de frais d'entretien principalement sur le poste 440 « Parcs, promenades et cimetière ».

Pour le poste 3110.00, la différence par rapport au budget provient principalement de l'achat d'un nouveau véhicule pour l'employé communal d'un montant de CHF 45'000.- qui n'a pas été réalisé. En effet, son véhicule privé a repassé l'expertise pour 2 ans et avec son départ annoncé d'ici 2 ans, nous réévaluerons cet achat en 2022/2023.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2020 a été moins importante en projets de constructions et de rénovations que l'année 2019 : 10 autorisations, après enquête publique ou dispensée d'enquête, ont été accordées.

1	2016	19
2	2017	19
3	2018	12
4	2019	17
5	2020	10



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Conformément à la décision du Conseil général suite au préavis n° 6/2017 concernant la révision du PGA, les études préliminaires ont été réalisées par le mandataire, Bureau d'urbanisme GEA. La principale préoccupation à ce stade est le surdimensionnement de la zone à bâtir.

2020 a été consacré à élaborer un avant-projet de Plan Général d'Affectation et son règlement avec le bureau d'urbanisme et l'avocat conseil de la Commune. Bien qu'aucune nouvelle zone à bâtir ne soit prévue, la topographie et les zones agricoles et forestières ne le permettant pas, le Canton persiste à vouloir redimensionner la zone à bâtir. L'exercice a pris plusieurs séances avec les spécialistes et entre municipaux jusqu'à la production d'un avant-projet soumis à La DGTL fin septembre pour examen préalable. Fin décembre la réponse de la DGTL a été reportée à une date ultérieure.

LES ROUTES

Le 29 janvier, un affaissement est observé par notre employé communal en aval du carrefour de la route de Villars-Dessous, à proximité d'un regard d'évacuation des eaux claires, « côté Jura » de la chaussée face à la station enterrée du SIDERE.

Les travaux ont été confiés par la DGMR à l'entreprise Perrin Frères SA dans l'urgence, sans appel d'offres. Le coût s'élève à env. CHF 120'000.-. Le Voyer propose une prise en charge à 50%-50% Canton-Commune. Demande de crédit de CHF 48'932.25, préavis 01/2020 relatif à la participation communale aux travaux de réparation de la RC.



Un entretien minimum des routes a été réalisé dont :

- La Municipalité décide d'attendre la réalisation de l'aménagement de la Grand-Rue pour la mise à jour finale du plan de signalisation et des mesures de circulation. Pour rappel une quarantaine de signaux sont à enlever/modifier/remplacer.
- Ajout de 8 poubelles Robidogs et étiquettes « Chien en laisse » sur certains chemins de la commune de Bougy-Villars.



RAPPORT DE GESTION 2020

- Entretien des routes ponctuels de CHF 57'085.- (changement couvercle, bordure, nid de poule), sur le haut du Chemin de la Touille, Carrefour cimetièrre, Chemin du Signal, La Gingine, Les Civières. Montant budgété et travaux acceptés par la Commission de Gestion.



- Etude et entrée de devis pour le réaménagement et valorisation de la Grand-rue. Préavis no 4/2020 pour un montant de CHF 1'900'477 accepté par le CG en octobre 2020.

- L'expertise fédérale de la DEIS sur les chemins viticoles à des fins de subvention possible n'a pas pu être réalisée principalement en raison de la crise sanitaire.

Pour rappel les chemins suivants sont notés d'un indice d'état 4 à 5, appréciation selon SN 640 925 « **mauvais** » :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| - Partie du Ch. Des Polets | Ch. Des Civières |
| - Ch. De la Gaillarde | Route de Sus-Le Mont |
| - Ch de la Gingine | Ch. Du Signal |

Un entretien ponctuel a été réalisé sur la plupart de ces chemins. Les travaux étaient nécessaires et devaient être entrepris avant l'hiver. Préavis prévus durant la nouvelle législature pour les chemins-routes restants.

- Le nettoyage du mur en béton vers la Maison Bodzérane a été réalisé. Le coût des travaux est porté sur le préavis no 2/2020 relatif au réaménagement et à la valorisation de la Grand-rue.

RAPPORT DE GESTION 2020

PARKING

Continuation des travaux du parking. Ces derniers ont été finis en avril 2021. Il reste le marquage des places de parking ainsi que son règlement. L'éclairage du parking à l'entrée a été posé, un second éclairage est prévu lors de la finition de la partie Sud-Ouest. L'aménagement extérieur a été réalisé et se poursuivra lorsque les travaux seront finis. Les places sur le parking souterrain sont toutes louées.



DECHETS

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE ET ORDURES MÉNAGÈRES

En 2020, l'entente intercommunale (Allaman, Bougy-Villars, Féchy, Perroy) a conclu une nouvelle convention avec l'entreprise BeRecycling SA pour la gestion de la déchetterie ainsi que la location du site de Féchy. Un système de facturation individualisé a été institué tel que le coût des déchets non-valorisables est facturé au poids pour chaque utilisateur individuellement au moyen d'une carte, plutôt que globalement à chaque commune en fonction du nombre d'habitants, comme par le passé. A la fin 2020, les habitants de Bougy-Villars avaient acquis 173 cartes. La commune a également acquis sa propre carte de déchetterie.

Pour le ramassage les déchets ménagers, notre commune est passée d'un système de collecte porte à porte à un réseau de containers judicieusement placés sur notre territoire dès le 1^{er} octobre. Ces containers sont loués pour une durée de 5 ans et ne doivent recevoir que des sacs blancs.

La légère augmentation des coûts associés à la transition au système containers pour la collecte des déchets ménagers est largement compensée par la diminution des coûts municipaux associés à la déchetterie de telle manière que la taxe déchets a pu être significativement abaissée à CHF 68.00 pour 2020.

ASSAINISSEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX (AIEE)

Les travaux d'aménagement d'un piège à cailloux et l'installation d'un système de réservoirs et de pompes pour la gestion des centrats venants de la centrifuge ont été complétés avant le début des vendanges 2020. Cette réalisation permet de mieux répartir, dans le cycle de 24 heures, la capacité de dépollution des eaux et d'absorber les pics de pollution engendrés par les vendanges par exemple.

La clé de répartition des coûts de la STEP élaborée par le bureau Holinger et validée par le comité directeur (CoDir) reste inchangée jusqu'à fin 2021. Cette clé est basée sur le nombre d'habitants raccordés à la STEP ainsi que la consommation d'eau par commune. La part de Bougy-Villars reste de 18,18%. Un projet pour une nouvelle clé de répartition, basée sur une campagne de prélèvements dans les trois communes, sera soumis pour approbation en 2021.

La Convention, entre notre commune et la Fondation Pré Vert relative à la détermination des taxes de consommation pour les eaux usées, applicable aux entreprises industrielles et artisanales rejetant de grands volumes a été signée. Les autres communes de l'entente ont été informées de cette démarche et encouragées à examiner leur situation de ce point de vue, ce qui sera facilité par la nouvelle campagne de prélèvements prévue pour 2021-2022.

Les projets de nouveaux statuts et règlements de l'AIEE ont été soumis au Canton et sont cours de révision par les différentes commissions.

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions continuent mais rien de concret à rapporter en 2020. Un comité politique a été formé. L'AIEE y est représentée par Monsieur Andreas Meyer, Syndic de Féchy et Président du CODIR de l'AIEE.

RAPPORT DE GESTION 2020

PLAN GÉNÉRAL D'ÉVACUATION DES EAUX (PGEE)



Les exigences minimales auxquelles doit satisfaire un PGEE sont définies dans l'ordonnance sur la protection des eaux (art. 5). Le PGEE planifie l'évacuation des eaux et la mise à jour du réseau EU et EC.

Suite à l'acceptation par le CG du préavis municipal n°6/2019 relatif à une demande de crédit de CHF 227'502.- pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées Ancienne Poste – RC 50, les travaux ont débuté en novembre 2020 et ont été finalisés en avril 2021.



Durant les travaux nous avons changé un couvercle sur la RC.

Le préavis n°5/2020 relatif à une demande de crédit de CHF 226'141.88 pour le remplacement du collecteur EC ch. 4105 à ch. 202 et gainage du collecteur EU ch. 4104 à ch. 204 au chemin du Signal a été accepté par le CG en 2020. Les travaux sont prévus ct 2021.



Le réseau des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires du secteur des Ancelles ne figure pas sur le PGEE. Suite à un contrôle caméra, il a été découvert que plusieurs bâtiments étaient raccordés au Sud dans un collecteur unitaire. Dès lors, la mise en séparatif de ce secteur est nécessaire. Un bureau d'ingénieur a été mandaté par la commune pour une étude et un concept d'évacuation des eaux claires dans le secteur. Préavis prévu pour 2021.

CURAGE SYSTÉMATIQUE

Le curage du réseau EU et EC de Bougy-Villars (tronçon no 4) et des grilles et sacs de routes a été effectué en mai 2020. Les techniciens ont été confrontés à des dépôts de calcaire sur tout le réseau EC curé ainsi que du lait de ciment. Le temps habituel de travail ayant été dépassé nous avons dû prolonger ce dernier. Des frais supplémentaires ont été engendrés.

RAPPORT DE GESTION 2020

Le tronçon no 4 concerne les chemins suivants :

Chemin du Creux-du-Chable	Chemin des Perrailles	Chemin de Sus-chez-Callin
Chemin du Signal	Chemin de la Gaillarde	
Chemin du Désalay	Carrefour entrée Ouest du village	

5 – INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes, soit Aubonne, Gimel et Etoy.

Les comptes 2020 de l'ASSAGIE bouclent avec une charge pour les communes de CHF 8'027'026.85, ce qui représente une diminution de CHF 351'273.15 par rapport au budget 2020.

Depuis la rentrée d'août 2020, la Commune de Bougy compte un total de **39 élèves**, répartis comme suit :

- 23 élèves de primaire – Aubonne
- 10 élèves de secondaire – Aubonne
- 6 élèves dérogés

TOTAL 39 élèves soit (+ 7 élèves) par rapport à 2019 sur un total de 475 habitants.

Coût pour Bougy-Villars : CHF 225'336.60 soit une légère diminution par rapport à 2019.

Il est heureux de constater que malgré l'augmentation du nombre d'élèves et les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie (nettoyage, produits, ressources supplémentaires mises en place), la participation des communes est en constante diminution depuis 2 ans. Pour 2020, cette légère baisse des coûts est due particulièrement à l'annulation des activités culturelles et sportives et à l'annulation complète de la livraison de repas de mi-mars à fin avril.

RAPPORT DE GESTION 2020

La négociation du renouvellement de l'abonnement "tout établissement" a permis de réduire le prix unitaire à CHF 244.- (au lieu de 268.-) soit une diminution de 8.9% des coûts de transports.

ECOLE DE MUSIQUE

Notre participation à l'Ecole de Musique de Rolle et environs est stable au fil des années. Elle s'élève à CHF 4'512.50 en 2020 contre CHF 4'655.- en 2019.

EGLISE - TEMPLE

La facturation des changements de programmation de l'heure sur l'ancienne horloge est onéreuse. La Municipalité décide dès lors de remplacer l'horloge. L'entreprise MHM à Echallens a procédé à l'installation d'une horloge électronique « Perconta » en remplacement de l'ancienne horloge. Ses trois fonctions consistent à piloter un moteur pour l'entraînement des cadrans, à commander un relais pour l'engagement du moteur des marteaux de frappes des heures et à la programmation des glas, des offices et des fêtes pour la mise en volée des cloches. Coûts CHF 3'900.-



Un nettoyage des façades a été réalisé ainsi que la pose de bordures en zinc sur les fenêtres pour éviter les salissures. Le coût des travaux est porté sur le préavis no 2/2020 relatif au réaménagement et à la valorisation de la Grand-Rue.

Nous avons rencontré le nouveau Pasteur Claude Demissy. Lors de nos échanges, ce dernier a évoqué une ouverture d'esprit quant à l'utilisation du Temple. Nous aménagerons un panneau d'affichage pour un meilleur échange d'informations lors du projet du réaménagement et valorisation de la Grand-Rue.

Statistiques religieuses au 31 décembre 2020

Protestants	114
Catholiques	127
Autre religion ou sans religion	184

RAPPORT DE GESTION 2020

6 - POLICE

SDIS ETRAZ-REGION

La COVID-19 a créé beaucoup de soucis d'organisation au niveau du SDIS Etraz-Region. La majorité des exercices prévus ont été supprimés, accès limités aux casernes, mise en place d'un protocole sanitaire en cas d'intervention et limitation du nombre de personnes dans les véhicules.

En 2020, le service a été sollicité pour 59 interventions en journée, 35 de nuit et 49 en week-end pour un total de 1869 heures de mobilisation. Une seule intervention a eu lieu à Bougy-Villars durant l'année 2020.

A noter que les interventions sont en diminution par rapport à 2019. Cela s'explique, d'une part, par les présences des habitants dans leurs habitations lors du confinement, d'autre part, une diminution du nombre d'orages violents, avec comme conséquence moins d'inondations.

Au niveau des effectifs, le SDIS Etraz-Région a engagé 9 recrues dans la formation de base.

ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre, un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne.

Le 5 février, les sirènes ont été testées avec succès. Aucun problème à rapporter concernant l'abri PC.

Le coût de l'exercice 2020 est de CHF 19.24 par habitant, soit une économie de CHF 1.71 par habitant par rapport au budget 2020.

7 – SÉCURITÉ SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité. Au moment de la rédaction de ce rapport de gestion les informations concernant les activités de l'ARASMAC et les comptes en 2020 ne sont pas disponibles.

RAPPORT DE GESTION 2020

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

Environ 890 dossiers ont été financés durant l'année 2020.

Insertion des jeunes adultes en difficulté

La charge anticipée par commune reste stable à CHF 0.70 par habitant.

LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Cette prestation complémentaire est destinée aux familles qui vivent avec des enfants de moins de 16 ans, qui sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins et qui, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas couvrir leurs dépenses reconnues.

LES AGENCES D'ASSURANCE SOCIALES (AAS)

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie.

La participation des Communes a été budgétée à CHF 23.95 par habitant pour 2021.

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

Le réseau AJEMA est le réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF).

DEFIBRILLATEUR

La Commune est équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours dès que le défibrillateur est activé.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et « First Responders ». Le défibrillateur n'a heureusement pas servi en 2020.

8 – SERVICES INDUSTRIELS

SIDERE

La Commune siège au Comité Directeur du SIDERE et deux membres du Conseil général siègent au conseil intercommunal. Le SIDERE a entrepris les travaux de rénovation de la station de pompage et de réception des sources de Bougy-Villars. Les travaux se sont terminés au printemps 2020. Avec le raccordement de Bougy et la fin des travaux du réservoir de Mallessert, on peut désormais monter de l'eau à Bougy-Villars et à la Croix de Luisant. Reste maintenant à arboriser le périmètre du réservoir. Plus sous : <https://www.sidere.ch/>.



FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert au Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les Syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part, d'autre part, elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

En 2021, la situation sanitaire a péjoré les revenus de la Fondation mais grâce à de nouvelles activités payantes, comme le petit train par exemple, cela a permis de conserver une partie de l'effectif en été.

AGENDA 21

La Commune de Bougy-Villars n'a pas d'Agenda 21 à proprement parler mais fait des efforts dans ce sens. Par exemple :

- le projet de chauffage à distance au bois, repris et agrandi aux bâtiments privés
- le certificat Minergie pour la Maison Maring
- le renouvellement des contrats de la déchetterie intercommunale afin d'optimiser le recyclage des déchets
- la construction du parking prévoit deux places avec bornes de recharge pour véhicule électrique

De plus, la Commune, représentée par le Syndic, fait partie de la Commission Energie de l'ARCAM (Association de la région de Cossonay - Aubonne – Morges). Cette commission étudie les problématiques de l'énergie dans le district, propose et organise 2 à 3 conférences thématiques, Point Energie, par année, suivies d'atelier pour développer avec des experts les cas concrets. Les sujets traités en 2020 : l'efficacité énergétique dans les bâtiments communaux et Plan Climat.

Une démarche auprès de l'Association des Communes Vaudoises et de l'Union des Communes Vaudoises a été entreprise afin de sensibiliser les députés au Grand conseil sur la problématique de la responsabilité des communes en matière de contrôle des bilans thermiques dans les dossiers de construction et de rénovation.

DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir voter la décision suivante :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- **Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité,**
- **Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion,**

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2020.

Bougy-Villars, le 31 mai 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

François Galame



La Secrétaire

Fabienne Aeby